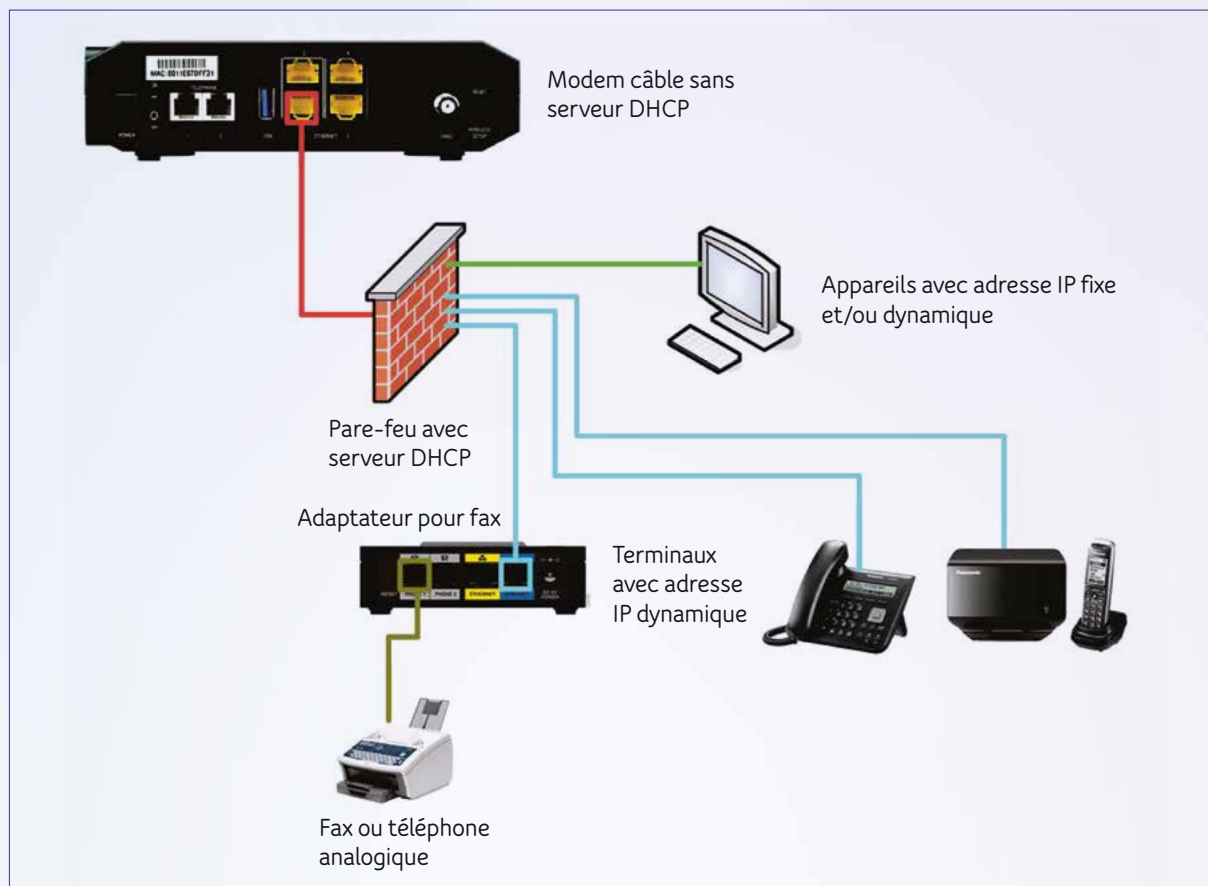


# Feuille d'information réglages du pare-feu

**Remarque importante!**

En cas de service Internet avec adresse IP fixe, un pare-feu doit impérativement être connecté au modem câble. Raccorder tous les terminaux au pare-feu, qui doit intégrer une fonction DHCP.



Connecter le pare-feu sur le port 1 du modem câble. Les périphériques de téléphonie (connexion bleue) sont configurés dans le pare-feu via une adresse IP DHCP. Le PC ou les autres terminaux (connexion vert clair) sont configurés dans le pare-feu avec des adresses IP selon les besoins.

En accédant au pare-feu, l'administrateur du système peut libérer, si nécessaire, les ports suivants:

**Protocole SIP:** port UDP 5060 & 5061 pour la transmission de signaux de téléphonie ouvrir entrant et sortant les IP ranges 212.55.198.128/27, 77.59.241.128/26 et 81.7.226.140

**Protocole RTP:** ports UDP dynamiques entre 10 000 et 20 000 pour la transmission des communications ouvrir entrant et sortant les IP ranges 212.55.198.128/27, 77.59.241.128/26 et 81.7.226.140

**Protocole https:** port 443 pour la configuration des terminaux  
UDP Session timeout 600 secondes

Le pare-feu doit être conçu de façon à prendre en charge le plus possible d'entretiens téléphoniques simultanés. Ceci vaut tout particulièrement pour les fonctions suivantes, un nombre spécifique de téléphones étant alors activé simultanément:

- Sonnerie multiple sur le service Business Voice Digital Phone
- Appel circulaire sur le service Business Voice Virtual PBX